Les médecins du privé bientôt dans les hôpitaux publics

Compte Test - 2012-09-27 20:25:00 - Vu sur pharmacie.ma

Pour faire face au manque chronique de ressources humaines que connaît le Maroc, le ministre de la santé, Lhoussaine Louardi se prépare à autoriser les praticiens du privé qu'ils soient médecins généralistes, spécialistes, chirurgiens, chirurgiens-dentistes ou encore pharmaciens à exercer dans les hôpitaux publics. Aujourd'hui, le décret autorisant les libéraux à exercer dans les structures publiques est fin prêt et devra être bientôt discuté dans le cadre d'un Conseil de gouvernement. Dans le détail, le décret donne au ministre de tutelle le pouvoir de recruter par le biais de contrats à durée déterminée (CDD) des médecins généralistes ou spécialistes. Ces derniers seront appelés à exercer pour des durées bien déterminées dans des régions qui connaissent une insuffisance de ressources humaines ou un manque de compétences dans certaines spécialités.

Des CDD de 11 mois renouvelables trois fois maximum seront proposés aux médecins recrutés à l'issue d'un appel à candidature lancé par le département de la santé. Pour être retenus, les candidats devront être inscrits à l'Ordre national des médecins.